

Compte-rendu du CA de l'ASAMLA du mardi 12 mars 2019.

Présents : Yves, Colette, Marie-Claude, Agnès, Cécile, Françoise O., Hélène, Françoise C., Annick, Hervé et Bernard

Excusé : Cédric

Absentes : Monique et Ana

Invité : Luc LAVRILLEUX qui est intéressé par l'ASAMLA

Décision sur l'expérimentation téléphonique

Sous sa forme actuelle, bloquant 4 interprètes 4 ½ journées par semaine, et sans financement supplémentaire, décision est prise, à l'unanimité des présents de cesser cette expérimentation à la date du 29 mars au soir. Une réflexion est engagée sur d'autres possibilités d'interprétariat téléphonique « au fil de l'eau ».

Ressources humaines

Le recrutement d'une 3ème secrétaire à temps partiel est en cours avec pôle emploi.

La rupture conventionnelle demandée par Ana PANCHOUT est engagée.

Un entretien est prévu entre le président et Mame pour discuter de son re-positionnement après l'arrêt de l'expérimentation téléphonique.

Rencontre CHU du 8 mars (cf CR joint)

La commission santé à sa prochaine réunion du 29 mars va proposer aux services les plus utilisateurs (PASS et UGOMPS) des permanences dans les langues les plus demandées. Cela pourrait être aussi intéressant pour l'endocrinologie à Laennec en roumain.

L'insatisfaction de certains services du CHU (difficultés à nous joindre, rendez-vous trop éloignés) amène à nous reposer la question de nos outils de gestion des rendez-vous : téléphone et surtout logiciel de gestion des plannings qui n'est pas ergonomique et ne permet pas d'exploitation satisfaisante des données. Il y a quelques années, une proposition de logiciel adapté (et testé par Migrations Santé Alsace) avait été recalée par le pôle administratif. Le CA propose de revoir le problème.

Budget prévisionnel 2019 : présentation et vote du budget

Une remarque préalable : le budget prévisionnel pour 2019 aurait dû être présenté à l'AG de 2018 et non à celle de 2019. D'autre part il manque le comparatif avec le réalisé 2018. En l'état la CA ne vote pas ce budget qui est à revoir (subventions trop optimistes : CHU, ARS, ETAT).

Pour le tableau de demande de subventions fourni par Cédric, le CA demande que les demandes de subventions soient faites ou prêtes en fin d'année précédente (nov/déc.)

Point d'actualité nationale: création du Réseau Interprètes Médicaux Et Sociaux (le RIMES)

Vous avez reçu le procès verbal de l'AG CONSTITUTIVE et les STATUTS en pièces jointes dans la convocation à ce CA.

Commentaires de Françoise Chailleux qui, avec Cédric, représentait l'ASAMLA :

– seules MSA et l'ASAMLA étaient représentées par une administratrice, toutes les autres

associations uniquement par un.e directeur.trice.

– L'interprétariat médic-social devient un marché concurrentiel avec un dumping social : ubérisation avec des plateformes d'auto-entrepreneurs et des entreprises à bas coût algérienne, grecque, portugaise ou italienne.

– Françoise propose que l'ASAMLA soit représentée à RIMES par le directeur comme titulaire et une administratrice comme suppléante ; elle veut bien assurer cette représentation. Accord du CA.

–

Informations locales (

Focus santé de Saint Herblain (cf CR de Françoise)

La ville de Saint-Herblain met en place un « Atelier Herblinois des Résidents Etrangers». La réunion constitutive aura lieu en mairie de Saint-Herblain le 5 avril à 18h30. Françoise y sera avec Hajar, interprète résidente à Saint-Herblain, qui est intéressée par la démarche.

Luttes des collectifs

Collectif sans-abris (Françoise C représente l'ASAMLA)

Au gymnase Jeanne-Bernard promis à la destruction, à St-Herblain, 200 à 300 personnes s'entassent dans des conditions insalubres. Les propositions de relogement étant insuffisantes, le collectif interpelle les institutions. Pour les majeurs c'est de la responsabilité de l'état d'assurer la mise à l'abri des demandeurs d'asile. Pour les mineurs, c'est du ressort du département ainsi pour pour les mères d'enfants de moins de 3 ans.

Comité suivi Daviais (Colette et Hervé)

Prochaine réunion le 14 mars

Point sur l'AG de Babel 44 et suites des discussions avec cette association

Des discussions s'étaient engagées entre l'ASAMLA et cette association dans le cadre du projet 15 lieux pour la recherche de locaux (projet « Fil à Paroles »). BABEL assure des cours de français avec des formatrices diplômées FLE (Français Langue Etrangère) dans 7 collèges de Nantes-Nord, pour des femmes de ménages et pour des apprentis mécaniciens et boulangers au CIFAM. La formation de bénévoles à l'alphabétisation a été abandonnée pour 2 raisons : baisse des subventions et concurrence avec les formatrices salariées. La recherche de locaux continue et Yves et Colette vont reprendre contact.

Prochaines réunions :

Bureaux les mardi 26 mars, 23 avril et 15 mai de 17h30 à 20h

Commission éducation le jeudi 28 mars à 13h30

Commission santé les vendredi 29 mars, 26 avril et 24 mai de 9h à 10h30

CA le mardi 4 juin de 18h à 20h

AG le jeudi 13 juin